PROCES VERBAL DE CREATION D’UNE ASSOCIATION

Le 17 mars 2011, les membres de l’association dénommée : AMAP de Nyons se sont réunis en assemblée générale constitutive et après discussion et échange de vue ont adopté les statuts ci-annexés.

Les membres du premier conseil d’administration et du bureau lors de cette réunion et jusqu’à la première assemblée générale sont :

* M THEVENOT Nicolas, Idriss………………………………..... Président,
* Mme MICHALON (née Ribouillard) Armelle….…………. Trésorière,
* Mme ROLLE GIRY (née ROLLE) Christine …………………... Secrétaire,

Mme GARREAU Emilie……….…………………………………..Administrateur ;

Mme CHAUVET Aline……………………..……….……………..Administrateur ;

M GIRY Olivier…………..………………………………………..Administrateur ;